

Dépanneurs/assisteurs: la FNAA menace d'une guerre totale

jeudi, 29 mars 2012



Gérard Polo a l'œil noir et le sourcil froncé des veillées d'arme. Il en a visiblement marre, le président de la FNAA, des négociations sans issue qui traînent depuis de longues années entre la branche Dépannage-Remorquage de sa fédération et les sociétés d'assistance.

Il y a pourtant cru début 2010, quand la DGCCRF, après une année d'enquête auprès de 240 dépanneurs, remettait des conclusions qui enjoignaient pourtant clairement ou presque les dits assisteurs à revisiter leurs pratiques (voir "[la DGCCRF met les assisteurs en demeure](#)"). Début 2011, il se remettait à espérer quand, sous l'impulsion d'Alain Bonzi, président de la FNAA 73 et 74 et vice-président national de la branche, les dépanneurs de Savoie et Haute-Savoie annonçaient une grève illimitée qui ramenait les donneurs d'ordres à la table des négociations (voir "[Les dépanneurs automobiles en grève !](#)").

L'arme juridique

Mais après une autre année de réunions infructueuses où quelques concessions mineures semées deci delà évitaient consciencieusement les gros sujets qui fâchent, nous sommes maintenant en mars 2012. Et cette fois, Gérard Polo semble convaincu que seule la force fera bouger ces assistants qui, parce qu'ils concentrent 80% du business, ne décernent le droit de travailler qu'à ceux qui font allégeance. Alors il annonce la couleur : *«Si la réunion du 4 avril prochain avec le syndicat des compagnies d'assistance n'aboutit pas à de réels engagements, nous passerons de la négociation à l'action en justice.»*

Au menu d'une telle procédure, du lourd : l'abus de position dominante, l'entente illicite et les marges arrière illégales. Et ce sera facile à démontrer, explique en substance le staff juridique de la FNAA :

- les quelque 10 assistants du marché pratiquent des tarifs qui ne varient que de quelques euros de l'un à l'autre, qu'ils soient petit challenger ou leader de l'assistance ; et comme tous ensemble ils représentent les 8/10ème du marché, ils imposent des conditions exorbitantes et non négociables : *«Non seulement ils forcent les dépanneurs à travailler à environ 50% de leur tarif, mais en plus ils reviennent ensuite réclamer des marges arrières proportionnelles aux volumes d'affaires concédés»*, s'insurge Gérard Polo.
- Et à ce propos, il rappelle que *«la grande distribution et de grands industriels ont payé d'importantes amendes du fait de ces marges arrières illicites. Les assistants doivent savoir que nous ne les paierons plus. Et que ce seront les tribunaux qui trancheront s'ils s'acharnent»*.

Voilà les donneurs d'ordres clairement prévenus : le 4 avril, c'est la FNAA qui va dicter ses conditions d'assistant... des dépanneurs !

Pour en savoir plus sur l'historique de ce conflit: [principales dates du bras de fer FNAA/assistants](#)